



# Le mouvement de ruralisation scolaire au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle

Ruby Heap

Volume 58, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

## ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Heap, R. (1992). Le mouvement de ruralisation scolaire au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle. *Études d'histoire religieuse*, 58, 9–27.

<https://doi.org/10.7202/1006878ar>

## Le mouvement de ruralisation scolaire au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle

Ruby HEAP  
*Université d'Ottawa*

### I

Si l'avenir de l'agriculture a suscité un intérêt constant au Québec et si les questions agraires ont fait l'objet de débats multiples<sup>1</sup>, l'histoire de l'enseignement agricole dans la province n'a guère retenu l'attention jusqu'à ce jour. Pourtant, la formation des agriculteurs n'a pas laissé indifférentes nos élites, qui ont célébré longtemps la vocation rurale du Québec. Ainsi, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un nombre important d'hommes politiques, de clercs et d'éducateurs associent l'exode rural à la pauvreté – voire à l'absence – des connaissances agricoles au sein de la classe agricole. Par ailleurs, ces derniers estiment que la diffusion de ces connaissances doit commencer dès l'école primaire, où l'on pourra atteindre les futures générations d'agriculteurs. L'urbanisation croissante du Québec renforce ce point de vue et provoque, au tournant du siècle, la naissance d'un mouvement de «ruralisation» scolaire ayant pour but d'adapter l'école aux besoins de la société rurale, notamment grâce à un enseignement adéquat de l'agriculture dans les écoles primaires rurales. Nous vous proposons, dans le présent article, d'examiner les débuts, puis l'expansion de ce mouvement au Québec français durant les deux premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, alors que ses principales assises sont implantées. Comme nous le verrons, le mouvement de «ruralisation» scolaire traverse à l'époque l'ensemble du Canada et des États-Unis. Au Québec, l'Église, l'État et les autorités scolaires catholiques et francophones l'appuient largement et l'idéologie qui s'y rattache rend compte de la diversité des motifs que poursuivent ses principaux promoteurs.

---

<sup>1</sup> Normand Séguin, «L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850», dans *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, 1980, p. 9.

## II

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le flot migratoire qui pousse un nombre croissant de ruraux vers les villes soulève de plus en plus d'inquiétude au sein des élites dirigeantes, tant au Canada qu'aux États-Unis. En 1908, le président américain, Théodore Roosevelt, confie à une Commission sur la vie rurale le mandat de recommander au gouvernement les mesures propres à améliorer la situation sociale et matérielle de l'agriculteur américain. L'année suivante, le rapport de la Commission met en relief la dimension scolaire du «problème rural» étatsunien. Les écoles rurales, soutient-il, sont largement responsables de la désertion des campagnes et de l'état d'infériorité dans lequel se trouve présentement l'agriculture. En effet, elles ont négligé complètement l'enseignement de l'agriculture; plus grave encore, elles ont omis d'inspirer aux jeunes ruraux l'amour et le respect de la profession paternelle. Afin de remédier à cette situation déplorable, la Commission recommande la «ruralisation» immédiate des écoles primaires de campagne. Il s'agissait, essentiellement, d'accorder à l'agriculture la place qui lui revenait dans le programme d'études<sup>2</sup>.

Pendant ce temps, un mouvement de réforme de l'éducation, qui prendra le nom de «New Education Movement», déferle sur le Canada anglais. Celui-ci regroupe des éducateurs, des administrateurs scolaires ainsi que des membres de la bourgeoisie urbaine dont un grand nombre sont engagés, par ailleurs, dans le vaste courant de réforme sociale qui traverse depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'ensemble du monde occidental. Dispenser aux enfants une formation qui tienne davantage compte de leur milieu et de leurs responsabilités futures et qui puisse, en même temps, assurer le maintien de l'ordre social dans un contexte de profonds changements, constitue l'une des préoccupations majeures des promoteurs de la «New Education». A ce titre, un bon nombre de réformistes se penchent sur la situation de l'enseignement primaire en milieu rural. Ces derniers s'inquiètent du dépeuplement rapide des campagnes et redoutent le démantèlement de la société rurale, dont plusieurs sont issus. Nostalgiques d'un mode de vie stable et harmonieux, ils évoquent les multiples avantages de la vie paysanne au point de vue physique et moral. A la suite des membres de la Commission sur la vie rurale, ils espèrent freiner la désertion du sol en mettant l'école primaire au service de l'agriculture et de la population rurale. Outre l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire, ils réclament à cette fin des réformes telles que la «consolidation» des écoles de rang

---

<sup>2</sup> Laurence Cremin, *The transformation of the School*, New York, 1961, pp. 82-83.

en écoles centrales plus spacieuses et mieux équipées et des cours d'économie domestique destinés à former de bonnes épouses de cultivateurs.

Au début du siècle, ce courant réformiste prend des dimensions considérables alors que James Robertson, commissaire fédéral de l'industrie laitière, et William Macdonald, magnat du tabac et philanthrope reconnu, lancent tous deux une vaste campagne de régénération de l'enseignement primaire rural ayant pour but d'inculquer l'amour du sol aux jeunes canadiens et de former une future élite d'agriculteurs. Leur contribution la plus originale à cet égard est l'introduction au Canada du jardinage scolaire, pratique pédagogique déjà fort populaire en Europe à l'époque. Convaincu que le meilleur moyen de faire aimer l'agriculture à la jeunesse rurale est de la lui faire comprendre et exercer dès l'école primaire, Macdonald finance l'établissement d'une vingtaine de jardins scolaires dans les Maritimes, en Ontario et dans les comtés anglophones du Québec. Par ailleurs, la munificence de Macdonald se manifeste de façon spectaculaire avec la fondation du Collège Macdonald en 1907 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Regroupant une école supérieure d'agriculture, une école normale et une école ménagère, cette institution doit répondre au triple objectif que Macdonald et Robertson ont imprimé à leur mouvement, soit la formation d'une classe d'agriculteurs instruits, la formation d'un corps d'enseignants qualifiés pour les écoles primaires rurales et, enfin, l'amélioration des conditions de vie au sein des familles rurales grâce à l'éducation ménagère de la femme.

Ce qu'on a appelé le Mouvement Macdonald-Robertson aura un impact considérable sur la scène politique canadienne. En 1909, le gouvernement fédéral institue une Commission royale d'enquête sur l'enseignement technique et professionnel, dont la présidence est confiée à James Robertson. Malgré la nature première de son mandat, la Commission se penche ainsi longuement sur «le problème scolaire rural». Elle aboutit à des conclusions similaires à celles tirées quelques années plus tôt par la Commission sur la vie rurale. L'école rurale, conclut-elle, ne fait rien pour retenir les jeunes Canadiens sur la terre paternelle. Au contraire, ces derniers y suivent un cours d'études qui les prépare pour toute autre carrière que celle d'agriculteur. Or Robertson et ses collègues estiment qu'il est désirable «d'avoir la plus grande partie de la population engagée dans l'agriculture et autres occupations rurales». Ils rappellent que dans «tous les pays progressifs», l'éducation était mesurée «aux besoins des enfants des divisions rurales, afin

de les intéresser à la vie rurale et de les qualifier pour la poursuivre avec avantage<sup>3</sup>».

Suite aux recommandations de la Commission Robertson, le gouvernement fédéral adopte, en 1913, une loi sur l'enseignement agricole. Celle-ci procure au Québec des subventions substantielles destinées à l'expansion et à l'amélioration de l'enseignement agricole, les plus importantes après l'Ontario puisqu'elles sont réparties entre les provinces d'après le chiffre de la population. Ces octrois totalisent près de \$160,000 en 1914, pour atteindre un sommet en 1917, alors qu'ils s'élèvent à plus de \$270,000<sup>4</sup>.

### III

La distribution de ces subsides fédéraux va donner un nouvel élan au mouvement de «ruralisation» scolaire qui a vu le jour au Québec au tournant du siècle. En effet, un important contingent d'éducateurs, de clercs et d'hommes politiques francophones se préoccupent depuis un bon moment déjà du «problème scolaire rural»; ils ont entrepris, à l'instar des promoteurs du Mouvement Macdonald-Robertson, de «ruraliser» l'école primaire afin qu'elle réponde plus efficacement aux besoins de l'agriculture et de la société rurale.

Ainsi, la question de l'enseignement agricole à l'école primaire est discutée au Québec dès le lendemain de la Confédération. Aussitôt entré en fonction comme premier ministre et ministre de l'Instruction publique, P.-J.-O. Chauveau s'attache à améliorer l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales. De son côté, le Conseil de l'Instruction publique, qui est responsable à l'époque de la régie des écoles publiques, inscrit des notions d'agriculture dans le premier programme d'études officiel adopté en 1873 à l'intention des écoles primaires catholiques. La révision de ce programme en 1888 impose l'étude de l'agriculture jusqu'à la fin de la huitième année, soit jusqu'à la fin du cours d'études primaires. Ces directives restent toutefois lettre morte, les jeunes institutrices employées dans la majorité des écoles rurales

---

<sup>3</sup> Commission royale sur l'enseignement technique et professionnel, *Rapport des commissaires*, Ottawa, 1923, 4 vols., pp. 161-162 et pp. 294-295. Sur le «New Education Movement» au Canada anglais, voir Neil Sutherland, *Children in English-Canadian Society*, pp. 172-225; Douglas Lawr et Robert Digney, éd., *Educating Canadians*, Toronto, 1973, pp. 159-190; Robert M. Stamp, *The Schools of Ontario, 1876-1976*, Toronto, 1982, pp. 51-73.

<sup>4</sup> Parliament of Canada, «Report on the Agricultural Instruction Act. 1913-14», dans *Sessional Papers*, 1915, no. 93, p. 57; 1920, no. 15a, pp. 5-6.

n'ayant pas la formation nécessaire pour les appliquer. En 1895, le surintendant de l'Instruction publique<sup>5</sup>, Pierre Boucher de la Bruère, rapporte avec regret dans son rapport annuel:

Aucune notion sérieuse d'agriculture n'est donnée dans nos écoles de campagne et, en général, aucun effort n'est fait pour inspirer à l'enfant une grande idée de la vie rurale et de la somme de bien-être qu'il peut acquérir par une culture intelligente et raisonnée<sup>6</sup>.

Premier président de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, dont il a été l'un des fondateurs en 1882, Boucher de la Bruère s'intéresse de très près aux questions agricoles. Il connaît James Robertson, qui a jadis présidé aux destinées de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, établie par les dirigeants de la Société. Surintendant de l'Instruction publique depuis 1895, il associe étroitement l'avenir de l'agriculture à la réforme de l'école primaire rurale. Il invite fortement les inspecteurs et les commissaires d'écoles à y répandre l'enseignement agricole et il fait préparer à des écoles primaires un manuel d'agriculture élémentaire, inspiré de celui utilisé en France par les Frères de l'Instruction chrétienne<sup>7</sup>.

D'allégeance conservatrice, Boucher de la Bruère ne trouve cependant pas l'appui qu'il souhaite auprès de ses collègues, qui dirigent les destinées de la province pendant presque tout le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Or les libéraux, qui prennent le pouvoir lors des élections provinciales de 1897, se penchent aussitôt sur le dossier de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles publiques. La même année, le gouvernement Marchand dépose un projet de réforme scolaire à l'Assemblée législative. Le rétablissement d'un ministère de l'Instruction publique en constitue le point saillant, mais le gouvernement propose aussi l'enseignement obligatoire de l'agriculture dans les écoles rurales. Le secrétaire provincial, J.-E. Robidoux, déclare alors que le but de cette mesure est de montrer aux jeunes ruraux «qu'en dehors des méthodes suivies par leurs pères, il s'est fait, en agriculture, des progrès qu'il ne faut pas ignorer». Ces derniers réaliseront alors «qu'il n'y a pas de pro-

---

<sup>5</sup> Suite à l'abolition du ministère de l'Instruction publique en 1875, le poste de ministre a été remplacé par celui de surintendant, un fonctionnaire inamovible qui agit comme chef du Département de l'Instruction publique, organisme chargé de l'administration du système scolaire public.

<sup>6</sup> *Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec* (désormais RSIPPQ), 1894-1895, p. ix.

<sup>7</sup> Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec, 1897-1920*, thèse de Ph.D., histoire, Université de Montréal, 1987, pp. 707-708.

fession plus noble que celle qu'ils sont appelés à suivre<sup>8</sup>». Le projet de réforme scolaire est défait mais en 1899, la proposition concernant l'enseignement agricole obligatoire est inscrite dans la Loi de l'Instruction publique<sup>9</sup>. La même année, les Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique<sup>10</sup> inscrivent l'agriculture au tableau des matières de l'examen imposé par le Bureau central des examinateurs, organisme établi en 1898 et chargé de décerner les brevets de capacité officiels aux candidats et candidates à l'enseignement ayant réussi l'examen. Quant aux écoles normales, elles sont censées, comme par le passé, dispenser les éléments de l'agriculture et de l'horticulture aux futurs membres du corps enseignant<sup>11</sup>. Bref, au tournant du siècle, le gouvernement, le surintendant de l'Instruction publique et le Comité catholique, au sein duquel siègent les évêques comme membres *ex officio*, s'accordent sur la nécessité de mettre l'école rurale catholique au service de l'agriculture.

La publication du recensement fédéral de 1901, qui annonce un nouveau déclin de la population rurale au Québec, accroît le nombre de ceux qui partagent ce raisonnement. La grande presse, tant libérale que conservatrice, se met à réclamer à haute voix une école rurale mieux adaptée aux besoins de l'agriculture et de la classe agricole. Les conférenciers agricoles abondent dans le même sens. L'un des plus influents, Jean-Charles Chapais, publie dans *La Revue canadienne* une étude fort remarquée sur l'enseignement de l'agriculture à l'école rurale, qui résume fidèlement leur point de vue. Selon Chapais, l'orientation fautive imprimée au programme d'études suivi dans les écoles rurales, lequel pousse les enfants vers la ville plutôt que de les retenir sur la ferme, constitue un problème «d'économie sociale». Il somme ensuite les autorités scolaires de la province: «Que l'on instruisse donc l'enfant de la campagne, mais qu'on lui donne l'éducation qui lui convient pour la position de cultivateur qu'il doit occuper plus tard<sup>12</sup>». Chapais rapportera plus tard avoir été «agréablement surpris de pouvoir constater que les idées

---

<sup>8</sup> Louis-Philippe Audet, *Histoire du conseil de l'Instruction publique*, Montréal, 1964, pp. 267-268.

<sup>9</sup> *Code scolaire de la province de Québec*, Montréal, 1899, art. 544.

<sup>10</sup> Depuis l'adoption de la loi scolaire de 1875 abolissant le ministère de l'Instruction publique, la régie des écoles publiques et des écoles normales catholiques relève du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, qui fonctionne désormais séparément du Comité protestant.

<sup>11</sup> Règlements du Comité catholique, art. 65 et 77, dans *Code scolaire de la province de Québec*.

<sup>12</sup> Jean-Charles Chapais, «Un problème d'économie sociale», dans *La Revue canadienne*, no. 46 (février 1946), p. 121.

soumises sont celles d'un grand nombre de personnes, parmi l'élite de la société<sup>13</sup>».

De fait, le terrain est propice à une expansion du mouvement de ruralisation scolaire. En 1906, les nouveaux Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soumettent au personnel enseignant des directives détaillées sur l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire. Celui-ci devra maintenant figurer au programme de la troisième à la huitième année. Le Comité catholique repousse la méthode livresque et recommande plutôt un enseignement pratique fondé sur les nouvelles méthodes pédagogiques préconisées à l'époque par les promoteurs de la «New Education». Il s'agit, essentiellement, de délaissier le «par coeur» à outrance au profit d'exercices manuels, sensoriels et physiques susceptibles de stimuler l'observation et l'expérimentation<sup>14</sup>. L'apiculture, le greffage et la taille des arbres, la culture des légumes et des fleurs feront alors l'objet d'une attention particulière. Enfin, il faudra montrer aux élèves comment tenir à jour un «compte ouvert aux exploitations»: compte des plantes fourragères, compte du bétail, compte de la basse-cour, compte du jardin potager, etc. Toutes ces leçons, insiste le Comité catholique, doivent servir à «maintenir la pensée des élèves sur les sujets agricoles» et à créer «cette atmosphère terrienne si désirable dans les écoles de la campagne<sup>15</sup>».

De son côté, Boucher de la Bruère s'applique à développer une politique de collaboration avec le ministère de l'Agriculture. Il obtient ainsi de ce dernier les services de conférenciers agricoles, que le surintendant de l'Instruction publique envoie dans les écoles normales<sup>16</sup>. Le ministère accepte aussi de subventionner une revue intitulée *L'École rurale*; celle-ci constitue un supplément au journal pédagogique *L'Enseignement primaire*, que le gouvernement québécois distribue gratuitement dans les écoles primaires depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. Le rédacteur de *L'Enseignement primaire* est Charles-Jean Magnan, professeur à l'École normale Laval et porte-parole influent du corps enseignant auprès de l'Église et de l'État. Magnan est aussi un apôtre fervent de la ruralisation scolaire. Lancée en 1904, *L'École rurale* désire offrir aux instituteurs et institutrices des leçons et des devoirs imprégnés d'idées champêtres. Les dictées, les problèmes d'arithmétique, les exercices de

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, no. 48 (juin 1905), p. 633.

<sup>14</sup> Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique*, pp. 690-691.

<sup>15</sup> *Règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique*, Québec, 1906, p. 16.

<sup>16</sup> *RSIPPQ*, 1902-1903, p. xviii.



grammaire et les leçons de choses sont tous préparés à l'intention des enfants ruraux afin qu'un «souffle vivifiant de poésie terrienne parfume pour toujours leur esprit, leur imagination, leur coeur<sup>17</sup>». Enfin, Boucher de la Bruère donne le coup d'envoi au jardinage scolaire dans la province de Québec. Sous la supervision du conférencier agricole O.-E. Dallaire, des jardins sont aménagés en 1905 auprès de onze écoles rurales. Quelque 150 élèves se livrent alors à des travaux pratiques d'horticulture. Si l'on se fie aux statistiques officielles du Département de l'Instruction publique, cette activité nouvelle connaît une expansion rapide. En 1907, 60 écoles sont munies de jardins et plus de 1,250 élèves s'adonnent à l'agriculture. Cinq ans plus tard, 231 écoles et près de 6,000 élèves participent au jardinage scolaire. Plusieurs municipalités scolaires encouragent le développement de l'enseignement horticole en fournissant des terrains d'écoles plus spacieux<sup>18</sup>. Par ailleurs, afin d'encourager les jeunes jardiniers et jardinières, des récompenses sont distribuées régulièrement aux plus méritants par le surintendant de l'Instruction publique, le ministre de l'Agriculture et le ministre de la Colonisation.

Au cours de cette période, la supervision des jardins scolaires est assumée presque totalement par les enseignantes, tant laïques que religieuses. En 1911, le surintendant de l'Instruction publique rapporte que 129 institutrices et 52 institutions dirigées par des communautés de femmes entretiennent des jardins; du côté des hommes, par contre, on ne rapporte que cinq instituteurs laïcs et un seul frère enseignant, membre des Clercs de Saint-Viateur<sup>19</sup>. La prépondérance du personnel enseignant féminin en milieu rural explique évidemment un tel déséquilibre. D'autre part, les écoles modèles et les académies rurales de garçons, dirigées en grande majorité par les frères enseignants, en particulier les Frères des Écoles chrétiennes, constituent d'importants flots de résistance au mouvement de ruralisation scolaire au début du siècle. Règle générale, ces établissements ne sont guère empressés d'orienter leur clientèle exclusivement vers l'agriculture; un grand nombre d'entre eux privilégient, au contraire, un enseignement commercial apte à préparer leurs élèves pour des carrières dans le commerce ou l'industrie. À partir de 1908, ce type d'enseignement se répand au Québec à la faveur de subventions gouvernementales destinées à la construction d'académies commerciales de garçons dans les municipalités qui ne sont pas déjà desservies par les frères. Cette politique subventionnaire fait suite à l'éta-

---

<sup>17</sup> *L'École rurale*, no. 1 (septembre 1904), p. 1.

<sup>18</sup> *RSIPPQ*, 1910-1911, p. xiii; 1911-1912, p. 381.

<sup>19</sup> *RSIPPQ*, 1910-1911, p. xiii.

blissement, par le gouvernement Gouin en 1907, de l'École des Hautes Études Commerciales, qui a inauguré l'enseignement commercial supérieur dans la province. En 1916 plus de 115 académies commerciales ont été construites; la plupart sont dirigées par les frères, déjà maîtres du cours primaire académique au Québec<sup>20</sup>. Troublé par cette situation, Boucher de la Bruère multiplie les avis enjoignant aux frères enseignants d'éviter de dispenser aux jeunes ruraux un enseignement purement commercial, qui a pour résultat néfaste de «les déclasser et de les induire à préférer la vie de bureau ou de magasin aux travaux des champs». Il les invite, au contraire, à choisir des maîtres «capables d'enseigner oralement et au moyen d'un champ d'expérimentation attaché à l'école, les éléments de l'agriculture à leurs élèves, et animés aussi du désir de se consacrer à cette oeuvre patriotique<sup>21</sup>». Les chefs de file clérico-nationalistes, qui se préoccupent vivement de l'avenir de la société rurale traditionnelle au Québec et qui constituent, par conséquent, des promoteurs fervents de la ruralisation de l'école primaire, ne tardent pas, de leur côté, à s'élever contre la prolifération des académies commerciales dans les campagnes. Déjà en 1913, lors de la tenue du Congrès annuel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, l'abbé Arthur D'Amours, rédacteur de *L'Action sociale* de Québec, dénonce l'enseignement qu'y donnent les frères: «Dans ces écoles, on n'apprend rien de ce qui touche à l'agriculture, mais par contre on apprend la sténographie, la clavigraphie, la comptabilité, et la conséquence est que les élèves prennent le dégoût de la terre et vont encombrer les villes<sup>22</sup>». Bref, on n'hésite pas à rendre l'enseignement commercial responsable de la désertion des campagnes et de l'effritement de la société rurale. D'où les attaques répétées que les tenants de l'idéologie clérico-nationaliste dirigeront contre les académies de frères, attaques qui, au lendemain de la Première Guerre, s'inscriront également dans un débat incisif autour de la question de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire<sup>23</sup>.

#### IV

Pendant ce temps, la participation du ministère de l'Agriculture au mouvement de ruralisation scolaire s'accroît considérablement suite à l'adoption de la loi fédérale sur l'enseignement agricole en 1913. En fait, sous l'égide de J.-E. Caron, il récupère largement le mouvement au gré

<sup>20</sup> Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique*, pp. 735-736.

<sup>21</sup> *RSIPPQ*, 1913-1913, p. xiii; 1910-1911, p. xiii. Voir aussi *Ibid*, 1914-1915, p. x.

<sup>22</sup> ACJC, *Études critique de notre système scolaire*, Montréal, 1913, p. 147.

<sup>23</sup> Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire catholique*, pp. 768-772.

des nombreux projets qu'il est en mesure de financer à même les subventions fédérales. Sur l'invitation du ministre Caron, vingt-deux inspecteurs d'écoles suivent ainsi en 1914 des cours abrégés d'agriculture à l'Institut agricole d'Oka, ce qui les autorise ensuite à donner des conférences sur l'agriculture et le jardinage scolaire dans les écoles de leur district<sup>24</sup>. Caron souhaite également améliorer l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales qui, malgré les tentatives répétées du Comité catholique, est à toutes fins pratiques inexistant. A l'automne 1913, le ministre réunit à Québec les clercs qui agissent comme principaux de ces institutions pour discuter de la question. On décide alors de munir chaque école normale d'un jardin scolaire, d'un poulailler, d'un verger et d'une station laitière. Enfin, en 1915, Caron organise à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière des cours spéciaux à l'intention des professeurs d'école normale. Quarante-trois acceptent alors d'y participer<sup>25</sup>.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture s'attache à organiser l'enseignement ménager dans les écoles primaires rurales. A cette fin, la loi fédérale sur l'enseignement agricole offre \$10,000 au ministère, de qui relève alors ce type d'enseignement<sup>26</sup>. J.-E. Caron jouit aussi dans ce domaine de l'appui des autorités scolaires catholiques. Depuis plusieurs années, Boucher de la Bruère réclame l'inclusion, dans le programme d'études primaires, d'un cours ménager qui «préparerait très bien nos jeunes villageoises à devenir d'excellentes femmes de cultivateurs<sup>27</sup>». La Bruère et l'ensemble des promoteurs de l'enseignement ménager agricole considèrent ce dernier comme un moyen efficace pour enrayer l'exode rural. Depuis 1905, l'enseignement ménager figure au rang des matières facultatives du cours d'études primaires. Dix ans plus tard, à la demande pressante du surintendant de l'Instruction publique et des religieuses enseignantes déjà engagées dans l'organisation de cet enseignement, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique sanctionne un programme d'enseignement ménager à l'intention des écoles primaires. Combiné au cours d'études régulier de la première à la huitième année, ce programme est facultatif, mais fortement encouragé. En même temps, le gouvernement québécois encourage les couvents de campagne à se transformer en écoles ménagères agricoles de niveau pri-

---

<sup>24</sup> «Québec: cours pour les inspecteurs d'écoles», dans *La Gazette agricole du Canada*, no. 1 (octobre 1914), p. 845.

<sup>25</sup> Canada, Parlement, «Report on the Agricultural Instruction Act, 1913-1924», dans *Sessional Papers*, 1915, no. 93, p. 65; *RSIPPQ*, 1914-1915, pp. x-xi.

<sup>26</sup> Canada, Parlement, «Report on the Agricultural Instruction Act for the fiscal year 1919-1920», dans *Sessional Papers*, 1921, no. 15a, p. 25.

<sup>27</sup> *RSIPPQ*, 1902-1903, p. xix.

maire. Le ministère de l'Agriculture accorde à cette fin aux communautés de femmes des subventions de construction et de fonctionnement, ainsi que des bourses aux élèves. Cette politique s'avère efficace, puisqu'en 1919, on compte 58 de ces écoles au Québec<sup>28</sup>.

Toutefois, la démarche la plus importante effectuée par Caron demeure l'embauche de cinq agronomes de district, dont les salaires proviennent des octrois fédéraux<sup>29</sup>. Bacheliers de l'Institut agricole d'Oka, ces nouveaux fonctionnaires sont désireux de légitimer leur présence et leur savoir auprès de la population rurale. Ils choisissent de canaliser une bonne partie de leur énergie vers l'école primaire, lieu propice pour refouler le scepticisme des parents et former l'élite agricole de demain.

Jean-Charles Magnan, fils de Charles-Jean qui, en 1911, s'est vu confier par le gouvernement libéral de Lomer Gouin le poste d'inspecteur général des écoles catholiques, s'affirme bientôt comme le chef de file de cette première génération d'agronomes québécois. En 1913, Magnan crée un précédent en devenant professeur d'agriculture à l'Académie de Saint-Casimir-de-Portneuf, dirigé par les Frères de l'Instruction chrétienne. Sur une ferme expérimentale située près de l'école, il organise un vaste jardin où ses élèves se livrent à différentes cultures. Il établit aussi un musée agricole et rédige plusieurs brochures sur ses méthodes d'enseignement, qui sont ensuite distribuées dans les écoles par le ministère de l'Agriculture<sup>30</sup>. Les efforts de Magnan à Saint-Casimir portent fruit. En 1915, une vingtaine d'académies rurales de garçons ont ajouté à leur programme des cours théoriques et pratiques d'agriculture<sup>31</sup>. Ces résultats ont de quoi réjouir le jeune agronome; en effet, Magnan déplore comme beaucoup d'autres l'influence néfaste des académies commerciales qui, écrira-t-il plus tard dans ses souvenirs autobiographiques, préparaient «par l'entremise d'un singulier programme scolaire» des gens pour toutes les professions, sauf celle de l'agriculture, et où le «souci de former une élite agricole» n'existait tout simplement pas<sup>32</sup>.

---

<sup>28</sup> Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique*, pp. 753-755.

<sup>29</sup> Jean-Charles Magnan, *Souvenirs. Fleurs et chardons*, Saint-Romuald, Québec, 1976, pp. 27-28.

<sup>30</sup> *RSIIPQ*, 1912-1913, p. xiii; Jean-Charles Magnan, «L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire», dans *L'Enseignement primaire*, juin 1913, p. 582, avril 1914, pp. 508-510.

<sup>31</sup> Jean-Charles Magnan, «Rapport du surintendant des jardins scolaires», dans *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec* (désormais RMAPQ), 1915-1916, pp. 222-223.

<sup>32</sup> Jean-Charles Magnan, *Souvenirs*, pp. 27-28.

En récompense de ses efforts, Magnan assume en 1915 le poste de directeur des jardins scolaires. Cette nomination accentue la tutelle des agronomes sur les jardins et, du même coup, celle du ministère de l'Agriculture, de qui relève le nouveau directeur. Le jardinage scolaire s'est d'ailleurs développé rapidement depuis l'entrée en fonction des agronomes. En une année seulement, soit de 1914 à 1915, le nombre de jardins a plus que triplé alors que celui d'élèves-jardiniers a presque doublé<sup>33</sup>. Les écoles normales de garçons et de filles ainsi que les écoles ménagères sont aussi munies de jardins. En 1917, on décide même d'en établir à Montréal et à Québec. Jean-Charles Magnan estime que la jeunesse urbaine doit apprendre à aimer l'agriculture autant que la jeunesse rurale. Il espère ainsi que les centres urbains du Québec suivent l'exemple de New York, où des fermes scolaires ont été établies près des parcs publics<sup>34</sup>. Afin d'accentuer le caractère expérimental du jardinage scolaire, le ministère de l'Agriculture distribue annuellement aux élèves des graines de semence et des sacs d'engrais chimiques. Des écoles organisent aussi des cercles d'élèves-jardiniers sur le modèle des cercles agricoles. Jean-Charles Magnan établit le premier cercle à Saint-Casimir en 1915. Deux ans plus tard, on en compte plus de 350<sup>35</sup>. Le succès des jardins scolaires n'échappe pas à l'attention des autorités civiles et religieuses, qui leur accordent officiellement leur appui. Le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, et l'archevêque de Québec, le cardinal Bégin, invitent ainsi Magnan à poursuivre cette oeuvre que le cardinal considère pour sa part comme «éminemment patriotique, sociale et religieuse<sup>36</sup>». Les jardins scolaires du Québec suscitent même l'admiration d'observateurs étrangers. Suite à son passage dans la province, le président de l'Association des jardins scolaires d'Amérique, Van Erie Kilpatrick, adresse en effet à Jean-Charles Magnan un rapport élogieux sur le travail fructueux accompli par la province dans ce domaine<sup>37</sup>.

L'action du ministère de l'Agriculture ne se limite pas au seul jardinage scolaire. Grâce à l'emploi de nouveaux agronomes, qui sont plus de

---

<sup>33</sup> Jean-Charles Magnan, «L'agriculture dans les écoles rurales», *RMAPQ*, 1914-1915, p. 216.

<sup>34</sup> Jean-Charles Magnan, «Rapport du directeur des jardins scolaires», *ibid.*, 1914-1915, p. 138; dans *L'Enseignement primaire*, juin 1917, pp. 594-595.

<sup>35</sup> Jean-Charles Magnan, «L'agriculture dans les écoles rurales», *RMAPQ*, 1914-1915, p. 217; «Agricultural Instruction in the Schools», dans *The Agricultural Gazette of Canada of Canada*, no. 2 (mars 1915), p. 254; «Rapport du directeur des jardins scolaires», *RMAPQ*, 1916-1917, p. 140.

<sup>36</sup> Jean-Charles Magnan, «L'agriculture dans les écoles rurales», *RMAPQ*, 1914-1915, p. 218.

<sup>37</sup> Jean-Charles Magnan, «Rapport du surintendant des jardins scolaires», *Ibid.*, 1915-1916, pp. 224-225.

trente en 1920, on organise d'autres types d'activités qui visent à impliquer davantage les enseignants, les commissaires d'écoles et les parents, surtout, dans le mouvement de ruralisation scolaire. Dans les districts où les commissions scolaires acceptent de défrayer une partie des coûts, les agronomes organisent des expositions scolaires agricoles locales et régionales. Écoliers et écolières ont alors la possibilité d'exhiber devant les visiteurs des spécimens de travaux ménagers ainsi que les produits de leur labeur au jardin scolaire. Inaugurées en 1915, ces expositions remportent un franc succès. On en organise 29 la première année; cinq ans plus tard, plus de 109 d'entre elles ont lieu<sup>38</sup>. Ces expositions constituent un événement social important pour la population locale. Les jeunes se produisent devant le maire, le curé et, très souvent aussi, devant les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du Département de l'Instruction publique, qui distribuent des prix aux plus méritants. De leur côté, les parents semblent manifester un intérêt croissant pour le travail de leurs enfants. A preuve, un bon nombre de sociétés d'agriculture créent des sections spéciales pour les élèves-jardiniers qui désirent présenter leurs spécimens au cours des expositions agricoles de comté<sup>39</sup>.

Afin de rejoindre davantage parents et enfants et de stimuler la participation des jeunes aux expositions scolaires agricoles, les agronomes encouragent également l'établissement de jardins à domicile. Ces derniers sont considérés comme le complément indispensable du jardin scolaire puisqu'ils permettent aux élèves de poursuivre à domicile les exercices pratiques entrepris à l'école. La campagne menée par les agronomes semble remporter un succès étonnant. Le Rapport du ministère de l'Agriculture rapporte plus de 11,400 élèves-jardiniers à domicile en 1918. Face à ces résultats impressionnants, deux décisions majeures sont prises cette année-là concernant le jardinage à l'école et à domicile. Premièrement, les agronomes décrètent que dans les localités strictement rurales, les jardins à domicile auront désormais préséance sur les jardins scolaires qui, estime-t-on, conviennent mieux aux écoles localisées dans les grands villages et les petites villes. Les institutrices laïques employées dans les écoles de rang, qui ont été associées étroitement aux premières heures du mouvement de ruralisation scolaire, s'éclipsent alors graduellement. Plusieurs jardins scolaires, souligne-t-on, ne produisent pas les résultats escomptés, soit à cause de la négligence ou du manque de formation de l'institutrice, soit à cause de son absence durant

---

<sup>38</sup> Jean-Charles Magnan, «L'agriculture dans les écoles rurales», dans *RMAPQ*, 1915-1915, p. 226; F.-N. Savoie, «Les agronomes de district», *Ibid*, 1920-1921, pp. 163-164.

<sup>39</sup> *RMAPQ*, 1910-1921, pp. 163-164; Jean-Charles Magnan, «Rapport du surintendant des jardins scolaires», *Ibid*, 1915-1956, p. 223.

les mois d'été ou de son départ définitif de l'école<sup>40</sup>. Les communautés d'hommes et de femmes, qui enseignent dans les centres plus peuplés, augmentent par contre leur participation. En 1920, le ministère de l'Agriculture note ainsi que la majorité des jardins scolaires sont maintenant dirigés par les frères et les soeurs<sup>41</sup>. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture décide d'interdire la création de jardins scolaires ou à domicile dans les districts non soumis à la surveillance d'un agronome ou d'un instructeur officiel du ministère. Les subventions consacrées aux conférences des inspecteurs d'écoles sur l'enseignement agricole sont alors supprimées<sup>42</sup>. En peu de temps, donc, les officiers du ministère de l'Agriculture sont parvenus à encadrer étroitement les principales activités se rattachant au mouvement de ruralisation scolaire, et ce, aux dépens des inspecteurs du Département de l'Instruction publique qui avaient été autorisés, jusque-là, à organiser des jardins scolaires.

La première Guerre mondiale va accentuer davantage l'intervention du ministère de l'Agriculture en lui fournissant l'occasion de mettre l'école rurale directement au service de l'effort de guerre. Afin de répondre aux besoins du Canada et de ses alliés, J.-E. Caron engage la jeunesse rurale québécoise dans la campagne de surproduction agricole lancée par son ministère. Il établit un Comité de jardins de guerre dans les principales villes de la province<sup>43</sup>. De concert avec le gouvernement canadien, il organise aussi une armée de jeunes travailleurs destinée à gonfler les rangs de la main-d'oeuvre agricole. Désignés sous le nom de «Soldats du Sol», ces jeunes garçons, âgés de 15 à 19 ans, sont recrutés sur une base volontaire dans les écoles modèles et les académies, en même temps que dans les collèges du Québec. En 1918, plus de 15,000 "Soldats du Sol" sont dirigés vers les fermes, où ils peuvent louer ou offrir gratuitement leurs services<sup>44</sup>.

Conjuguées aux conditions prospères de l'agriculture québécoise durant la Guerre, les initiatives de Caron mettent l'enseignement agricole à l'honneur. L'avenir de la province, insiste-t-on, exige plus que jamais un cultivateur intelligent et instruit. Lomer Gouin exploite ce thème lors de la campagne électorale de 1919; le premier ministre met surtout en relief le rapport qui existe, à ses yeux, entre la formation des futurs agriculteurs et le maintien de l'ordre économique et social. Gouin estime qu'il est urgent de rétablir l'équilibre entre la population rurale et la population urbaine; il soutient aussi que l'augmentation de la produc-

---

<sup>40</sup> J.-H. Lavoie, «Rapport du service de l'Horticulteur», *ibid*, 1917-1918, pp. 80-81.

<sup>41</sup> F.-N. Savoie, «Les agronomes de district», *RMAPQ*, 1918-1919, p. 164.

<sup>42</sup> *RMAPQ*, 1918-1919, pp. 106-107.

<sup>43</sup> *The Agricultural Gazette of Canada*, no. 4 (juillet 1918), pp. 676-677.

<sup>44</sup> *RSIPPQ*, 1917-1918, pp. 432-433; *RMAPQ*, 1917-1918, p. v.

tion agricole diminuera le coût des aliments dans les centres urbains, ce qui améliorera la situation matérielle de la classe ouvrière, sévèrement éprouvée par la hausse vertigineuse du coût de la vie depuis la fin de la Guerre<sup>45</sup>.

Enfin, le nouveau cours d'études primaires adopté en 1921 par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique témoigne bien de l'impact du mouvement de ruralisation scolaire sur l'évolution de l'enseignement de l'agriculture à l'école publique. Maintenant obligatoire de la troisième à la sixième année inclusivement, celui-ci devient très élaboré pour les écoles primaires rurales. Il comprend des leçons sur les plantes, les sols, le bétail, la volaille, les fruits et les légumes. Le Comité catholique favorise toujours l'enseignement pratique et expérimental, effectué au jardin scolaire et à domicile, ainsi que la participation de l'école aux expositions scolaires agricoles organisées par les agronomes. D'autre part, le Comité établit, au niveau de la septième et de la huitième année, un cours primaire complémentaire divisé en quatre sections, destinées chacune à offrir aux élèves un début de spécialisation: agricole pour les écoles rurales de garçons, commerciale et industrielle pour les écoles urbaines de garçons, ménagère, enfin, pour les écoles de filles, tant rurales qu'urbaines. Ce sectionnement est censé se conformer, explique le Comité, à la «nature même du milieu où évolue l'école, d'après l'orientation probable des élèves qui la fréquentent». On imprime ainsi un caractère utilitaire au cours complémentaire, à qui on assigne comme objectif de préparer les jeunes à exercer, dans leur milieu d'origine, différents types de métier. Pour la section agricole, par contre, une seule avenue est tracée: il faudra «donner à l'élève des connaissances pratiques qui le prépareront à la carrière agricole qu'il suivra plus tard». A cette fin, six heures au moins seront allouées chaque semaine aux études théoriques et aux travaux pratiques prescrits pour chaque section. Les Règlements du Comité catholique stipulent que l'enseignement de l'agriculture sera, à ce niveau, «plus systématique, plus raisonné et plus scientifique<sup>46</sup>». Quant à la section ménagère, elle devient obligatoire dans toutes les écoles de filles et vise à bien préparer ces dernières pour leur futur rôle de maîtresse de maison. Or dans les écoles rurales de filles, elle devra initier spécifiquement les futures épouses d'agriculteurs à l'horticulture, l'aviculture, l'apiculture et au soin de la laiterie<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux aux Québec*, Ottawa, 1970-1971, 2 vols., no. 1, pp. 201-204.

<sup>46</sup> *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, refondus en 1915 et amendés jusqu'au 1er mai 1924*, Québec, 1924, pp. 147-148, p. 171, p. 174.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 182.



Jean-Charles Magnan se réjouit des changements apportés au cours d'études dans la publication de son père, *L'Enseignement primaire*: «Si M. Dallaire vivait, lui qui a fondé le premier jardin scolaire de la province, il y a quelque vingt ans, combien il serait heureux de voir une partie de ses vœux réalisés et reconnus officiellement par les éducateurs de son pays<sup>48</sup>». Effectivement, le nouveau programme, qui sanctionne le principe d'un enseignement primaire adapté au milieu rural et agricole, endosse largement les idées véhiculées depuis le tournant du siècle par les promoteurs du mouvement.

## V

Au mouvement de ruralisation scolaire québécois se rattache un discours aux dimensions clairement définies qui fait valoir l'importance des réformes proposées au point de vue économique, social et pédagogique.

La mystique agraire, il va sans dire, est exploitée rondement dans ce discours. Tant au Québec qu'aux États-Unis et au Canada anglais, les promoteurs du mouvement dénoncent l'exode rural et les maléfices de la vie urbaine, alors qu'ils célèbrent les vertus de la vie rurale et la noblesse de l'agriculture. Par ailleurs, l'ensemble du clergé assigne au mouvement une fonction éminemment conservatrice, à savoir le maintien de l'ordre social et des valeurs traditionnelles. L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire contribuera ainsi à tarir l'une des sources principales du démantèlement social dont elle redoute les conséquences: l'exode rural. En même temps, l'Église met l'accent sur les avantages spirituels et moraux de la profession agricole, et elle relie l'avenir de la nation à la prospérité de la classe agricole. Cette vision agrarienne est véhiculée de façon très nette dans le manuel d'agriculture des Frères de l'Instruction chrétienne, où on lit que le métier de cultivateur est «pour la nation la base la plus sûre de sa sécurité et de sa prospérité<sup>49</sup>». Mais elle trouve sa formulation la plus achevée chez le Jésuite Alexandre Dugré qui, dans ses nombreux écrits, discute longuement des multiples avantages de l'agriculture au triple point de vue économique, physique et moral. Aussi le Père Dugré notera-t-il avec satisfaction, dans une brochure publiée en 1916, les progrès enregistrés par le mouvement de ruralisation scolaire, grâce auquel, finalement, «l'enseignement évolue dans le bon sens<sup>50</sup>».

---

<sup>48</sup> *L'Enseignement primaire*, mars 1922, p. 404.

<sup>49</sup> Frères de l'Instruction chrétienne, *L'agriculture dans les écoles en 41 leçons*, s.l., 1900, p. 9.

<sup>50</sup> Alexandre Dugré, s.j., *Les avantages de l'agriculture*, Montréal, École sociale populaire, p. 11.

Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, y compris les agronomes, célèbrent également les vertus du monde rural, au sein duquel ils cherchent à affirmer leur leadership. Les nombreuses brochures de Jean-Charles Magnan en font foi. L'une d'elles rappelle au personnel enseignant: «Notre peuple doit être et demeurer un peuple d'agriculteurs s'il veut garder sa foi, sa langue et ses traditions<sup>51</sup>». A cela s'ajoute la croyance en l'éducation et en sa finalité économique, thème qui est largement véhiculé par les officiers du Département de l'Instruction publique et du ministère de l'Agriculture, ainsi que par les libéraux au pouvoir. Ceux-ci sont unanimes: l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire favorisera l'émergence au Québec d'une nouvelle classe de cultivateurs progressistes, qui transformeront l'agriculture en une profession franchement honorable et rentable et qui, dans les mots de Magnan, «feront de l'agriculture une industrie<sup>52</sup>».

Relié de très près au thème de la croyance en l'éducation est celui de la promotion de la science agricole. Forts de leur savoir, les agronomes proclament évidemment avec force l'importance des connaissances scientifiques agricoles. Selon Magnan, l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire doit remplir une double mission: démontrer aux élèves que le travail agricole est une science basée sur des notions théoriques exactes et former des cultivateurs «exempts de préjugés à l'égard de la science agronomique<sup>53</sup>». Les agronomes considèrent ainsi le jardinage scolaire comme une forme exemplaire d'apprentissage scientifique. Ils préconisent à cet égard les méthodes pédagogiques nouvelles fondées sur l'observation et l'expérimentation<sup>54</sup>. D'autre part, Jean-Charles Magnan ne rate pas l'occasion de promouvoir les écoles supérieures d'agriculture, grâce auxquelles les jeunes ruraux pourront atteindre les sommets de la science agricole. Dans ce sens, il considère l'école primaire comme un réservoir de futurs agronomes qui viendront grossir les rangs de ce nouveau corps professionnel<sup>55</sup>.

Enfin, à la suite des promoteurs de la «New Education», Magnan et ses confrères considèrent l'école primaire comme un instrument efficace d'encadrement et de socialisation des jeunes générations. Des activités

---

<sup>51</sup> Jean-Charles Magnan, «Le jardin scolaire», dans *L'Enseignement primaire*, avril 1915, p. 23.

<sup>52</sup> Jean-Charles Magnan, «L'agriculture dans les écoles rurales», *RMAPQ*, 1914-1915, p. 220.

<sup>53</sup> Jean-Charles Magnan, *Enseignement des notions d'agriculture à l'école primaire*, Trois-Rivières, 1914, p. 13 et 17.

<sup>54</sup> Jean-Charles Magnan, *Le jardin scolaire et l'agriculture à l'école*, Montréal, École sociale populaire, 1916, pp. 24-25.

<sup>55</sup> Jean-Charles Magnan, *Le jardin scolaire*, p. 8.

telles que le jardinage scolaire et les cercles d'élèves-jardiniers développeront ainsi chez les jeunes ruraux des habitudes d'ordre, d'entraide, de travail et de civisme, qui en feront plus tard des agriculteurs éclairés. Encore une fois, Jean-Charles Magnan exprime fidèlement ce point de vue: «le jardin scolaire habitue les enfants au travail en commun, les préparant ainsi à s'entraider, développant, par ce moyen, l'esprit civique. Coopération, émulation, esprit d'observation, amour de l'ordre, fierté paroissiale, etc., etc., autant de qualités généreuses développées à l'école par cet enseignement<sup>56</sup>». Le ministère de l'Agriculture défend un point de vue similaire en insistant sur la formation du futur citoyen. Il attribue à cet égard un rôle essentiel aux expositions scolaires agricoles qui peuvent «créer [chez les élèves] de l'intérêt pour tout ce qui concerne la Famille, le Village, l'École et développer de cette manière leur *sens social*, leur esprit civique, et, petit à petit, en faire de meilleurs agriculteurs<sup>57</sup>». Bref, si le mouvement de ruralisation scolaire innove sur le plan pédagogique en mettant à l'honneur diverses activités impliquant le travail pratique et manuel, ces mêmes activités doivent, en même temps, contribuer à inculquer aux jeunes ruraux des valeurs et des habitudes propres à leur faire respecter l'ordre établi. L'idéologie qui se rattache à ce mouvement en est donc une d'encadrement, qui rend compte de la position de pouvoir que détiennent ces principaux définisseurs au sein de la société québécoise.

Au tournant du siècle, un mouvement visant à mieux adapter l'école rurale aux besoins de l'agriculture traverse l'ensemble de l'Amérique du Nord. Ce mouvement reflète l'inquiétude des élites dirigeantes face au dépeuplement rapide des campagnes, de même que le souci d'éducateurs réformistes d'introduire dans les écoles primaires des sujets d'étude et des pratiques pédagogiques conformes à ce qu'ils estiment être les besoins du temps et du milieu. Le présent article a démontré que le Québec n'échappe pas à ce courant et qu'il est pertinent, par conséquent, d'aborder l'étude de phénomènes et de mouvements sociaux dans une perspective comparative.

Au Québec, le mouvement de ruralisation scolaire s'appuie non seulement sur la participation des autorités scolaires catholiques et de l'ensemble du clergé, mais aussi sur une intervention significative du gouvernement provincial. En fait, le ministère de l'Agriculture devient graduellement l'âme dirigeante du mouvement, dont les premières

---

<sup>56</sup> Jean-Charles Magnan, «Rapport du surintendant des jardins scolaires», dans *RMAPO*, 1915-1916, p. 225.

<sup>57</sup> Québec, Ministère de l'Agriculture, *Les expositions scolaires agricoles*, Québec, s.d., p. 2.

heures sont associées plutôt aux efforts menés par le Département de l'Instruction publique. On ne peut donc parler d'une absence totale de l'état du champ de l'Instruction publique au cours de cette période. D'autant plus que le rôle du gouvernement ne se limite pas, dans ce cas-ci, à celui d'un simple bailleur de fonds. Parvenus au pouvoir, les libéraux décrètent en effet l'enseignement obligatoire de l'agriculture à l'école primaire, pour ensuite fournir des ressources matérielles et humaines, dont les services des premiers agronomes employés par le ministère de l'Agriculture. Ces nouveaux fonctionnaires s'impliquent rapidement dans le mouvement de ruralisation scolaire, qui leur fournit l'occasion de légitimer leur savoir scientifique, de développer leur leadership en milieu rural et de prouver leur utilité à leur employeur, l'État.

Il est difficile d'évaluer l'impact réel du mouvement auprès de la population rurale québécoise. Comme nous l'avons souligné plus haut, un grand nombre d'institutrices laïques n'étaient guère en mesure de s'occuper adéquatement des jardins scolaires, d'où leur prise en charge éventuelle par les communautés religieuses. Les agronomes ont, sans contredit, joué un rôle de premier plan dans l'expansion du mouvement. Ses promoteurs se heurtent par contre aux frères enseignants qui, sans repousser totalement la formation agricole, encouragent aussi les élèves fréquentant leurs académies commerciales à se diriger vers des carrières rattachées au commerce et à l'industrie. Raison de plus pour ne pas considérer le clergé comme un corps homogène en ce qui concerne les questions d'éducation au Québec, et pour retracer attentivement, par ailleurs, les alliances diverses qui peuvent se nouer entre différents groupes de clercs, d'hommes politiques et d'éducateurs lorsqu'il s'agit de l'adoption et de l'application de politiques scolaires. L'expansion rapide de l'enseignement commercial dans les campagnes indique, enfin, que des parents considèrent l'éducation comme un moyen de quitter la terre et non de s'y attacher davantage. A ce titre, ce phénomène peut servir d'indicateur de l'attitude que partagent, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un bon nombre de ruraux face à la profession d'agriculteur.